

## ÊTRE MEMBRE DE L'OCCE 06 Pourquoi s'affilier ou se réaffilier

## Projets, gestion, coopération, éducation : Un accompagnement quotidien

1. UNE COOPÉRATIVE SCOLAIRE JURIDIQUEMENT CONFORME, <u>légalement</u> habilitée à gérer des fonds privés (associatifs) au sein de l'établissement.

- 2. UN COMPTE BANCAIRE ouvert par l'OCCE pour la coopérative scolaire avec délégation de signature accordée aux mandataires. (Carte bancaire en cours d'étude)
- 3. UNE CAPACITÉ À RECEVOIR ET GÉRER DES SUBVENTIONS ET DES DONS.
- **4. DES OUTILS COMPTABLES ET UN ACCOMPAGNEMENT POUR LA GESTION** Tableurs ou logiciels en ligne pour la gestion des ressources de la coopérative.



- 5. UNE ASSURANCE DOMMAGES & RESPONSABILITÉ CIVILE pour la coopérative, ses membres (élèves, enseignants) et ses collaborateurs occasionnels pour les activités qu'elle organise.
- **6. UNE ASSURANCE pour les biens appartenant à la coopérative.**Nous consulter pour les biens mis occasionnellement à disposition.
- 7. DES GARANTIES ÉTENDUES aux sorties organisées à l'initiative de l'école au profit des élèves.
- **8.** LA COUVERTURE ASSURANTIELLE DES MANIFESTATIONS HORS TEMPS SCOLAIRE (fêtes, spectacles, kermesses, expositions) par le contrat collectif d'assurance OCCE.
- **9. UNE PLATE FORME PARTICIPATIVE, « TROUSSE A PROJETS »,** pour le financement des projets
- **10. UN ACCÈS AUX PROJETS FÉDÉRATEURS** proposés par l'OCCE 06 et la Fédération nationale (Étamine, Mots & Masques, Chorales solidaires, Littérature enfantine, Patrimoine, Environnement, École en poésie...)



- **11.** L'ACCÈS AUX SERVICES COOPÉRATIFS : IMAGIMOT, qui dispose de plus de 35 000 livres jeunesse en séries et plus de 500 ouvrages pédagogiques en prêt et en livraison (si convention Mairie).
- **12.** L'ACCÈS À DES OUTILS COOPÉRATIFS pour la classe : agenda coop, mallettes pédagogiques, jeux coop, Robocoop.

L'affiliation pour l'année en cours être réalisée dans la première quinzaine de la rentrée Le bilan financier (CRF) de l'année précédente est transmis <u>en fin de 1<sup>ERE</sup> PÉRIODE SCOLAIRE (vacances Toussaint)</u> pour que la coopérative puisse continuer à disposer de la délégation de signature sur le compte bancaire OCCE